Envoyé en préfecture le 02/07/2018 Reçu en préfecture le 02/07/2018

Affiché le

ID: 029-212901052-20180702-2018300-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Département du Finistère, Arrondissement de MORLAIX, Canton de LANDIVISIAU, Commune de LANDIVISIAU.

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal Séance du 28 juin 2018

Nombre de conseillers en exercice : 29

Par suite d'une convocation en date du 22 juin 2018, les membres composant le Conseil municipal de Landivisiau se sont réunis en mairie, le jeudi 28 juin 2018, à 19 heures, sous la présidence de Madame Laurence CLAISSE, Maire.

Présents: Mme CLAISSE, M. MICHEL (arrivé à 19h05), Mme LE BERRE, M. SALIOU, Mme QUEOURON, M. MORRY, M. PERVES, Mme MORIZUR, Mme APPRIOU, M. DERRIEN, Mme BOSC, M. YVEN, Mme L'AMINOT, Mme BLEAS K, M. JEZEQUEL (arrivé à 19h10), M. LE BRAS, M. BALANANT, Mme MARTIN, M. BILLON, M. KERRIEN, Mme LAIZET, M. TURLAN, Mme BETON, Mme LARVOR, Mme BLEAS M., M. PHELIPPOT.

Absentes ayant donné procuration:

Mme PORTAILLER, Adjoint au Maire, a donné procuration à Mme LE BERRE, Adjoint au Maire, Mme AUFFRET, Conseillère Municipale, a donné procuration à Mme CLAISSE, Maire.

Absent:

Monsieur POULIQUEN, Conseiller municipal.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal.

Madame Karine BLEAS, Conseillère Municipale, est nommée pour remplir cette fonction.